

בינו עמי עשו

שויתי ה' לנגדי תמיד

לשיקבה'ו להקים שכנתא מעפרא

SERVEZ L'ÉTERNEL DANS LA JOIE!

עבדו את ה' בשמחה

HTTPS://AVODAT-HM.COM

PROPOSE:

דברי תורתו של האי גברא רבא חסידא קדישא החכם השלם והכולל מיחידי סגולה המאור הגדול המקובל האלקי סבא דמשפטים מדור דעה כל רז לא הגיס ליה מגלה עמוקות עוקר הרים מוהר' ר שמשון חיים נחמני זיע' א זצוק' ל.
כשמו כך הוא השמש המאיר ליושבי בהמ' ד מקרגי אור החיים.
הבטיח לעוסקים בספריו במותב תלתא בני חיי ומזוגי... הא לכם זרע אור זרוע לצדיקים ... ועיניכם תראינה בני בני כשתלי זיתים סביב לשלחנכם חכמים ונבונים ובתים מלאים כל טוב גם עושר גם כבוד לא יסופו מזרעכם עד שיתקיים בכם המה יראו כבוד ה' הדר אלקיגו וגשא נס לגויים ואספ גדחי ישראל במהרה בימינו אמן.

L'ÉTUDE QUI PROCURE LE SALUT ET LA DELIVRANCE.

ZERA CHIMCHON

HODOUCHIM DE L'ILLUSTRE MAITRE RABENOU CHIMCHON HAIM NACHMANI ZTA ZTL.

RAYON-DE-VIE !

ECLAT DE LUMIERE !

**PARACHAT'EKEV
DAROUCH I.**

Cette Etude Est Dédie A La Réfoua Chélema De tous ceux qui souffrent.

CHALOM CHARLYBARSIMI

RAPHAEL AVRAHAM HAIM BAR SARAH.

ר"ש ליחב"א ואוב"ש Michel 'Ammar bar Tourkiya. Liora bat Yakouta.

יצ"ו Alice Bat Simi, Jennifer Sarah Bat Gigi Régine Malka, Esther Bat Blimé.

בן זכר ליצחק בן שרה ונטאלי שרה בת דניאלה

Traduit, Adapté Et Présenté Par : Le Tout Petit Michel Baruch.

Poussière Sur L'immense Terre Du Seigneur Tout Puissant.

En cette période trouble cette étude est aussi dédiée à la protection de
l'ensemble des hommes sur la terre !

Nous implorons la Miséricorde d'Ha-Chem pour que le danger cesse et
que la vie normale puisse reprendre en toute quiétude pour l'ensemble
de l'humanité.

Que le mérite du maître se dresse en protecteur !



ZERA CHIMCHON.

PARACHATEKEV.

DAROUCH 1

והיה עקב תשמעו את המשפטים האלה ושמרתם ועשיתם אתם ושמר ה' אלהיך לך את הברית ואת החסד
אשר נשבע לרבתיך .

Et ce sera, parce que vous écouterez ces lois et que pour les garderez et vous
accomplirez que l'Eternel te gardera l'alliance et la bonté qu'il a juré à tes
pères.

Rachi : Si vous vous attachez à pratiquer les Mitsvots qui semblent être
secondaires et peu importantes celles que les hommes délaissent et se
permettent de « piétiner » avec leurs « talons » alors Ha-Chem te gardera Sa
promesse... Le mot « Ekev » est commenté en rapport avec le « talon » qui
s'écrit de manière identique. Suivent une multitude de bénédictions qui
seront octroyées à Israël à la condition qu'il soit fidèle à la Torah. On peut en
déduire qu'il y a en ce bas monde la possibilité de recevoir le salaire des
Mitsvots.

Nous remarquons que ce verset emploie le pluriel quand il s'adresse à nous.
Alors qu'au dernier verset de la Paracha précédente, l'injonction d'observer
les Mitsvots est dite au singulier.

ושמרת את המצוה ואת החקים ואת המשפטים אשר אנכי מצוך היום לעשותם.

Et tu garderas la Mitsva, les statuts et les lois que je t'ordonne aujourd'hui
afin que tu les accomplisses. Rachi : Aujourd'hui pour les accomplir et
demain, dans le monde à venir pour en (saisir prendre) recevoir le salaire.
ליטול שכרם

Rabbi Yéhochou'a Ben Lévy dit : Aujourd'hui tu les accompliras et non demain, demain pour que tu en reçoives la récompense. היום לעשותם ולמחר לקבל. Trouvin 22a. (Il y a lieu de remarquer que Rachi utilise le verbe prendre לישול alors que la Guémara emploie celui de recevoir לקבל)

Page | 3 A priori ce verset vient contredire celui qui suit, il semble confirmer l'enseignement qui indique qu'il ne peut y avoir en ce bas monde de récompense pour la pratique des Mitsvots ainsi que stipule le Talmud. Kidouchin 39b. שכר מצוה בהאי עלמא ליכא.

Nous pouvons répondre à cette contradiction apparente en faisant la distinction suivante : Quand nous disons qu'il ne peut y avoir de salaire des Mitsvots en ce monde il s'agit du salaire individuel de chaque particulier mais en ce qui concerne l'ensemble du peuple la récompense se reçoit en ce monde. En effet c'est ce que semble indiquer dans un cas l'emploi du singulier et dans l'autre celui du pluriel.

De plus, de cette juxtaposition nous pouvons déduire que le mérite du simple particulier peut bénéficier à l'ensemble du peuple. C'est dans cette intention que la Torah invite chaque individu à observer les Mitsvots puis s'adresse en suite à l'ensemble du peuple. Bien que le mérite personnel ne peut être perçu en ce monde il sera malgré tout porté au bénéfice de la collectivité qui pourra en jouir en ce monde.

C'est là aussi le sens du verset suivant : Observe, Je place devant vous aujourd'hui la bénédiction et la malédiction. ראה אנכי נותן לפניכם היום ברכה וקללה

Il est remarquable que le verset introduise son propos par le singulier et de suite passe de suite au pluriel.

La Torah s'adresse en général à l'ensemble du peuple on aurait pu penser que l'obligation individuelle d'observer les Mitsvots s'inscrit dans cet ensemble. Et même si l'ensemble ne se conforme pas à cette obligation chaque individu reste soumis à son devoir individuel. L'emploi du singulier indique la responsabilité de chacun et signifie que le mérite du particulier rejaillit sur l'ensemble.

Observons ce que dit le texte au sujet de Guid'on. Juges 6, 12-14.

L'ange du Seigneur lui apparut et lui dit: "L'Eternel est avec toi, vaillant homme!" Et Gédéon lui répondit: "Hélas! Seigneur, si l'Eternel est avec nous, d'où vient tout ce qui nous arrive? Que sont devenus tous ses prodiges que nous ont contés nos pères, disant: N'est-ce pas l'Eternel qui nous a fait sortir de l'Egypte? Maintenant l'Eternel nous délaisse et nous livre aux mains de Midyan!" Alors l'Eternel s'adressa à lui, disant: "Va avec cette force (ce

courage) qui t'anime, et tu sauveras Israël de la main de Midyan: c'est moi qui t'envoie."

וַיֵּרָא אֵלָיו, מֵלֶאֱדָה ה' וַיֹּאמֶר אֵלָיו ה' עִמָּךְ גִּבּוֹר הַחַיִּל. וַיֹּאמֶר אֵלָיו גִּדְעוֹן בִּי אֲדֹנָי וַיֵּשׁ ה' עִמָּנוּ וְלָמָּה מִצָּאֲתָנוּ
כָּל זֹאת וְאֵיךְ כָּל גִּפְּלֹאֲתָיו אֲשֶׁר סָפְרוּ לָנוּ אֲבוֹתֵינוּ לֵאמֹר הֲלֹא מִמִּצְרַיִם הֶעֱלָנוּ ה' וְעַתָּה נִשְׁשָׁנוּ ה' וַיִּתְּנֵנוּ בְּכַף
מִדְּיָן. וַיִּפֶּן אֵלָיו ה' וַיֹּאמֶר לֶךְ בְּכַחַךְ זֶה וְהוֹשַׁעְתָּ אֶת יִשְׂרָאֵל מִכַּף מִדְּיָן הֲלֹא שְׁלַחְתִּידָּ .

Page | 4

Guid'on s'étonne quand l'ange lui dit qu'Ha-Chem est avec lui. C'est alors qu'il lui rétorque, s'il en est ainsi pourquoi nous avoir livré entre les mains de nos ennemis ? Et l'ange de lui répondre : Va avec cette force, tu vaincras... De quelle force s'agit-il ? En quoi cela est une réponse à l'étonnement de Guid'on ?

Dans Jérémie(3,14) il est dit : Revenez enfants rebelles....Je vous prendrai un par ville deux par famille et Je vous ramènerai à Tsion. Rêche Lakich interprète ce verset au sens littéral et Rabbi Yohanan de lui répondre que cette explication n'est pas satisfaisante aux yeux du Seigneur. En effet lui dit-il, un par ville signifie qu'il suffit d'un seul juste pour que toute la ville soit sauvée et il en va de même pour l'ensemble des familles d'Israël. Sanhedrin 111a.

C'est là l'étonnement de Guid'on qui interpelle le Seigneur : Si comme le dit l'ange je suis suffisamment méritant pour qu'Ha-Chem m'accompagne pour quoi alors ce mérite ne protège-t-il pas l'ensemble d'Israël ainsi que l'affirme Rabbi Yohanan ? Et ne me dit pas que le tribunal céleste est de l'avis de Rêche Lakich car voilà que les prodiges de la sortie d'Égypte ne se produisent que par le mérite de quelques justes et bénéficient à l'ensemble du peuple. C'est alors que lui parvient la réponse du Seigneur, si toi Guid'on tu tranches selon l'avis de Rabbi Yohanan, alors de par la force de cette décision va ! Tu sauveras Israël de ses oppresseurs.

Le 'Hassid Luzzato zl dit dans son « Chemin des justes » au chapitre 19 : Il y a cependant un deuxième principe dans l'intention des hommes pieux, celui du bien de l'ensemble de sa génération (...) Telle est l'obligation des hommes pieux, prier, œuvrer en faveur de tous les hommes de la génération.

Il nous est donné aussi d'expliquer la juxtaposition de ces deux versets d'une autre manière.

En effet nous avons noté que le dernier verset de la Paracha précédente semble contredire celui qui introduit notre paracha. Quand il dit : Que Je t'ordonne aujourd'hui, cela signifie qu'aujourd'hui est le temps de l'accomplissement des Mitsvots alors qu'il y en a un autre pour en recevoir le salaire.

Ce qui confirme l'affirmation qu'il ne peut y avoir en ce monde de récompense pour les Mitsvots ainsi que l'indiquent nos sages dans Kidouchin. Mais voilà que notre paracha annonce clairement l'inverse et nous garantit d'innombrables bénédictions en contre partie de la fidélité à la Torah et à la pratique minutieuse de toutes les Mitsvots.

Sache que cet engagement du Seigneur ne concerne pas uniquement les Mitsvots importantes telles que celles pour lesquelles il est dit ; bien que le capital soit réservé au monde futur la jouissance du bénéfice sera distribuée en ce monde. Comme le respect des parents, la bienfaisance, la visite aux malades, l'hospitalité.....Yérouchalmi Péa 1,1. Mais cette promesse englobe même les Mitsvots que les hommes considèrent de moindre importance et qu'ils ont la fâcheuse habitude de délaissier, celles qui sont piétinées par le talon, comme le souligne Rachi.

Il est intéressant d'observer que le verset n'emploie pas le terme de Mitsva mais celui de « Michpatim » qui est traduit généralement par le mot loi. Celles-ci régissent les différents entre les hommes et fixent les règles des rapports sociaux. Ce terme qualifie aussi les usages que nous aurions pu déduire nous même si la Torah ne les avait pas déjà imposés. Toutes les normes et les règlements logiques qui sont indispensables à la bonne marche de toute société humaine.

Sur le verset **את משפטי תעשו** Vous appliquerez mes lois : Rachi explique : Ce sont les préceptes énumérés dans la Tora, relatifs à la justice [comme l'interdiction de vol ou de meurtre]. Si elle ne les avait pas énoncés, les hommes auraient eu tout intérêt à le faire eux-mêmes.

Revenons à présent à notre verset. **והיה עקב תשמעו את המשפטים האלה** Et ce sera, parce que vous écouterez ces lois. Le mot « Eth » est en général superflu il vient ajouter au texte ce qui est passé sous silence comme le soulignent nos maîtres, Rabbi Chimon Ha-Amssouni s'est affairé à justifier son emploi à chaque reprise ou il apparaît dans les textes. Voir Péssahim 22b.

Souvent il a le sens de « avec » ainsi que l'interprète Rabbi Akiva sur le verset : **Ha-Chem Ton D-ieu tu craindras** **אלהיך תירא** **את ה'** que peut-on donc ajouter à la crainte de D-ieu s'interroge Rabbi Chimon ? Et Rabbi Akiva innove, à la crainte du Seigneur il convient d'associer celle des érudits. **את** **לרבות תלמידי חכמים** .

S'il en est ainsi le sens de notre verset est le suivant : Si vous pratiquez les Mitsvots qualifiées de dérisoires, secondaires, accessoires, celles qui sont « piétinées » comme si elles étaient d'importance capitale, primordiales, indispensables à la bonne marche de la société comme le sont les « Michpatim » les lois.

Elles-mêmes, ces lois, qui sont l'expression du « droit » indissociable de toute société organisée, qui garantit le juste équilibre entre les individus et la liberté de chacun. Vous ne les accomplirez pas comme des lois rationnelles, logiques, obligatoires, comme le droit qui régit toute société mais en tant que commandements divins, comme des Mitsvots à part entière. Y aurait-il une différence entre porter les Téfillins et l'observance des lois qui concernent les dommages causés à autrui ?

A ce sujet il convient de rappeler qu'il est absolument interdit de causer un dommage à autrui, ne serait-ce qu'un inconvénient ou une contrariété. Comme par exemple abandonné sa voiture en double file et causé un encombrement ou un embouteillage. L'entrave à la fluidité du trafic est une « Avéra » grave sur laquelle il est impossible de faire Téhouva. Il en est de même pour tous les cas similaires.

C'est là le sens de l'insistance du verset quand il dit : Vous les observerez et vous les pratiquerez. **ושמרתם ועשיתם אתם.**

C'est alors que l'Eternel Ton D-ieu te gardera l'alliance et la bonté qu'Il a juré à tes pères. C'est le principe de « mesure pur mesure » qui s'applique, puisque lui-même observe les règles nécessaires à la vie commune comme des commandements divins uniquement sans avoir à l'esprit le souci du droit de l'équilibre de la société. Ainsi en retour le bien être de la société sera diffusé sans restriction aucune. Cependant la part du salaire qui lui revient pour l'observance de ces lois en tant que Mitsvots lui sera gardée pour le monde à venir puisqu'il ne peut y avoir de salaire pour les Mitsvots en ce monde. L'ensemble de ces bénédictions sont nécessaires à la prospérité de la société.

On peut aussi ajouter à cela que tout celui qui accepte avec amour les difficultés de son existence mérite d'en être récompensé même en ce monde.

La Guémara demande, quelle sera la récompense de celui qui accepte les souffrances avec amour ? Il verra la réussite de sa progéniture et aura une longue vie. Toutefois ces souffrances ne sont le lot que de ceux qui sont chéris de D-ieu, comme il est dit : Tout celui qui est chéri du Saint Béni Soit Il est frappé par les épreuves. Bérakhot 5a.

Certes il ne peut y avoir de salaire des Mitsvots en ce monde, c'est le sens du verset qui précède, mais là il s'agit de la récompense pour les épreuves acceptées avec amour. En effet celles-ci sont qualifiées d'alliance « Bérith » tout comme l'alliance du sel qui adoucit et apaise les rigueurs ainsi agissent les épreuves.

Autre explication : Ici il s'agit de ceux qui pratiquent la Torah et les Mitsvots en allant au-delà de la stricte obligation. Comme le développe le Hassid dans le Méssilat Yécharim le Tsadik est celui qui est soucieux de pratiquer parfaitement son devoir, il se conforme et se soumet à l'ensemble de ses obligations.

Toutefois il y a ceux qui vont agir avec plus de dévouement et vont faire bien plus que ce que la loi exige d'eux dans l'intention de satisfaire leur Maître avec plus de zèle et d'entrain. Ceux-là sont qualifiés de « Hassid ». Pour eux la stricte loi ne s'applique pas, celle qui réserve la récompense des Mitsvots pour le monde futur n'a pas d'effet, à nouveau c'est le principe de « mesure pour mesure » qui s'applique.

Le psalmiste dit : J'ai incliné mon cœur afin d'accomplir Tes décrets toujours jusqu'à ma fin. Il ajoute : Indique moi ô Eternel les voies de Tes décrets et je les observerai jusqu'au bout. Psaumes 119, 112-33.

הורני ה' דרך חקיקך ואצרנה עקב. נטיתי לבי לעשות חקיקך לעולם עקב.

Le mot « Ekev » sous-entend une attention particulière de tous les instants une concentration et une vigilance continue à la pratique des Mitsvots. C'est bien là la voie des hommes pieux qui ne se contentent pas de pratiquer la Mitsva quand elle se présente à eux mais qui vont à sa recherche, ils la guettent, ils surveillent sa venue avec aspirent à la réaliser.

N'est-ce pas là l'attitude d'Avraham qui se lamente et se plaint que du fait de la terrible canicule il n'y a pas de voyageur sur les routes et qu'il est dans l'impossibilité de pratiquer l'hospitalité ? Et bien que l'obligation d'une telle Mitsva dépende des besoins des voyageurs ou des indigents et s'ils sont absents il n'y a pas de Mitsva (פטור), malgré tout Avraham désire ardemment pouvoir la pratiquer de tout temps. C'est donc pour cela que les hommes pieux sont récompensés en ce monde.

David déclare sa piété en ces termes : Préserve mon âme car je suis pieux ! Lévy et Rabbi Itshaq interprètent ce verset, le premier dit : Ainsi parle David, ne suis-je pas un homme pieux ? Tous les rois d'est en ouest se prélassent sur leur couche jusqu'aux heures tardives du matin alors que moi dès le milieu de la nuit je suis déjà debout pour dire tes louanges ?

Le second quant à lui met ces paroles dans la bouche de David : Ne suis-je pas un homme pieux ? Tous les puissants en ce monde d'est en ouest, se réunissent en assemblées prestigieuses, ils s'occupent de l'honneur qui leur revient alors que moi j'ai les mains souillées par les sangs d'impureté afin de permettre aux épouses de rejoindre l'intimité du foyer. Et comme si cela n'était pas suffisant, pour toutes les décisions que je suis amené à prendre,

pour toutes les halacha que je dois trancher, je prends conseil de Méfi-Bochet mon maitre. Ai-je bien décidé ? Ai-je bien décrété ? Ai-je bien fixé la Halacha ? Et je n'ai aucune à consulter sa haute autorité et son expérience. Bérakhot 4a.

Page | 8 David affirme qu'il est un homme pieux du fait qu'il s'occupe lui-même des problèmes rencontrés par les femmes au sujet des lois qui régissent les usages de l'intimité entre les époux. Mais a-t-il fait le bon choix à ce sujet ?

Que le roi lui-même s'occupe de tels problèmes en personne n'est pas digne de sa fonction, n'est-ce pas là une attitude servile et inadéquate ? Voilà que même si nous disons qu'un prince a le pouvoir de négliger les honneurs dus à son rang et agir avec simplicité, Abayé affirme que pour le roi cela est impossible. מלך שמחל על כבודו אין כבודו מחול. Kidouchin 32b.

S'il en est ainsi, David n'aurait pas dû agir comme il l'a fait et bien plus encore, n'est-il pas dit : Tu verras de tes yeux le roi dans la splendeur de sa gloire ? מלך ביופיו תחזנה עיניך ? Isaïe 33,17.

Il est vrai que nous pouvons réduire les propos d'Abayé aux activités profanes, les pratiques relatives aux Mitsvots peuvent être considérées comme des exceptions. Certes David s'affaire ici à des occupations qui sont de l'ordre du sacré, il est donc dispensé du protocole du à son rang et à sa noble fonction. Mais il va jusqu'à s'en flatter et s'attribuer le titre de pieux pour cela, ce qui semble exagérer à première vue.

Il le dit lui-même à Michal son épouse la fille de Chaoul qui lui reproche d'avoir dansé devant l'arche sainte lors de son transport, comme le dernier des hommes du peuple.

Elle lui dit : Combien s'est honoré aujourd'hui le roi d'Israël, se donnant en spectacle aux servantes de ses serviteurs, comme eût pu le faire un homme de rien!

Et David de lui répondre : C'est devant l'Eternel, qui m'a élu et préféré à ton père et à tous les siens, en m'instituant prince du peuple de D-ieu, prince d'Israël, c'est devant l'Eternel que j'ai dansé et danserai encore, et volontiers je m'humilierai davantage et me ferai petit à mes propres yeux, pour ces servantes dont tu parles, c'est auprès d'elles que je me glorifierai !Chémouel livre II 6, 20-22.

Il est certain que pour tout ce qui concerne le service divin le roi peut agir avec la plus grande simplicité, en effet nous trouvons que Agrippas le roi, a choisi de rester debout pour lire la Torah lors de la fête du Hakhel. Les sages l'on félicité pour cela, alors que la règle établit veut que le roi reste assis sur

son trône pour cette lecture. Il est évident que les maitres ne l'auraient pas complimenté s'il avait fait une erreur. Voir Sottah 41b.

Au sujet du roi il est dit dans la Michna qu'il ne pratiquera pas la Mitsva de Yïboume ni celle de 'Halitsa, cependant rabbi Yéhouda précise que s'il le désire il pourra s'y soumettre et sera félicité pour cela. Les autres sages sont opposés à cet avis et pensent que le Sanhédrin ne le lui permettra pas. Sanhédrin 18a.

Sur ce point les Tossaphot s'étonnent voilà qu'il est enseigné que l'on donne la priorité de passage à l'enterrement devant la suite de la mariée et ces deux-là doivent céder le passage devant la cour qui accompagne le roi. Agrippas est passé devant la mariée et les sages l'en ont félicité. Ce qui signifie qu'il a bien agi, mais n'avons-nous pas déjà vu l'enseignement d'Abayé qui affirme que le roi ne peut en aucun cas se dispenser des honneurs dus à son rang ? Comment Agrippas a-t-il pu céder le passage à la mariée ? Réponse ; il s'agit d'un cas où deux chemins se croisent, Agrippas voyant la procession de la mariée choisit de lui laisser la voie libre et s'engage immédiatement dans le chemin opposé il le fait de telle sorte que cela n'est pas perceptible au regard des témoins. C'est sur ce point que les Tossaphot s'étonnent, pourquoi ne pas avoir répondu que pour une Mitsva la règle ne s'applique pas ?

Ils répondent en faisant une distinction entre le cas de la mariée et celui de la lecture de la Torah. Dans ce dernier cas Agrippas en restant debout rend honneur à la Ché'hina alors que dans celui de la mariée il est question d'honorer un être humain et cela n'est pas autorisé pour le roi. Même si cette personne est en chemin pour accomplir une Mitsva.

Voilà que le roi doit agir avec gloire et prestance de sorte que tous le craignent et le vénèrent. La révérence et l'égard qui reviennent au roi sont un commandement de la Torah, comme dit le verset : Place, tu placeras sur toi un roi cette forme construite du verbe est à comprendre comme s'il fallait plusieurs autorités sur les individus. D'une part le roi lui-même mais pas uniquement, tu dois aussi placer au-dessus de toi son autorité et sa gouvernance, tu te dois de le redouter, d'être effrayé de son pouvoir et de sa puissance.

De sorte que la haute considération que l'on doit au roi est repoussée devant celle qui est due à la Présence divine. S'il en est ainsi David a parfaitement bien agi en s'occupant lui-même des problèmes de puretés que les femmes rencontraient. Il s'y affairait afin de trouver des solutions et permettre à ces femmes de retrouver leurs époux dans l'intimité du foyer familial.

Cette activité de David n'était pas pour lui une obligation, il aurait très bien pu s'en dispenser et laisser cela à d'autres sages. Mais il consent à la dispense des honneurs pour que l'épouse puisse réintégrer l'intimité conjugale. Celle-ci est qualifiée d'harmonie du couple, le Chalom, traduit la présence de la Ché'hina dans l'intimité du foyer. איש ואישה שזכו שכינה בניהם.

En effet le Chem « Yod-Hé » se forme quand la concorde règne dans le couple. Le Yod du mot « Ich » et le « Hé » de « Icha » témoignent de cette présence. C'est donc pour cette raison que David se félicite de sa piété, car s'il avait voulu il pouvait s'en dispenser totalement tout comme Agrippas qui aurait très pu se rasseoir pour lire la Torah. C'est parce que David a été au-delà de son obligation qu'il mérite le titre de 'Hassid et il s'adresse à Ha-Chem et lui demande de le protéger. Le Seigneur protège les pas de ses serviteurs. רגלי חסידיו ישמור. Chémouel I 2,9.

Plus loin dans notre Paracha il est dit : Tu seras béni d'entre tous les peuples, il n'y aura en ton sein, ni homme, ni femmes stériles ainsi que dans tes bêtes. ברוך תהיה מכל העמים לא יהיה בך עקר ויקרה ובמהמתך. A ce propos nos sages enseignent (M Rabah Béréchit 60,13.): Pour quelle raison notre mère Rivka était-elle stérile ? Afin qu'on ne dise pas que la bénédiction de Lavan a eu un réelle effet. En effet ils lui dirent notre sœur ta descendance sera innombrable... אחותינו את היי לאלפי רבבה

C'est pour cela que le verset précise, bien que tu seras béni des nations malgré tout tu n'en subiras aucune conséquence négative, aucun membre du peuple d'Israël ne sera stérile.

Ce qui signifie que « normalement » la conséquence d'une telle Bérakha devrait être identique à celle que subit Rivka du fait de la bénédiction que lui font les membres de sa famille. En effet Lavan et sa famille ne bénissent pas Rivka parce qu'elle le mérite de par ses vertus et la qualité de ses actions. La bénédiction de Lavan est de l'ordre du « naturel » elle est le fruit de la proximité familiale de l'amour que la famille lui porte. Elle ne mérite donc pas de se réaliser.

Cependant ici la Torah précise que tu n'en subiras aucun effet néfaste, si toi-même tu agis selon les principes de la piété, que tu te conduises dans le service divin en allant au-delà de ta stricte obligation, alors la providence se conduira envers toi de la même manière. מדה כנגד מדה

De sorte que la vertu de la 'Hassidout produise une réaction des cieux à l'identique, la « conduite » qu'Ha-Chem utilisera sera « miraculeuse ». Les règles « naturelles » qui régissent le destin des hommes ne s'appliqueront pas à toi.

Ne méprise pas la bénédiction de l'homme ordinaire, voilà que deux grands ont reçu la bénédiction de deux hommes simples et elles se sont réalisées. Darius fait jeter Daniel dans la fosse aux lions et lui dit : Ton D-ieu que tu sers constamment, te sauvera ! Aravna Ha-Yéboussi dit à David : Que l'Eternel Ton D-ieu te soit propice ! Bérakhot 7a.

A priori cet enseignement va à l'opposé du Médrach cité plus haut au sujet de Rivka.

Si les gentils constatent les qualités d'un homme et ses actes vertueux et quand conséquence ils lui souhaitent le bien et la prospérité. Cette bénédiction mérite de se réaliser, c'est à ce propos qu'il nous est enjoint de ne pas mépriser la bénédiction d'un homme ordinaire. C'est d'ailleurs en référence à cette bénédiction d'Aravna que le roi Chlomo lors de l'inauguration du temple dit dans sa prière : Seigneur, Tu entendras des cieux...et Tu exauceras les vœux que T'adressera l'étranger... אתה תשמע השמים . Rois I 8,43.

C'est-à-dire que toutes les prières des non-juifs soient exaucées de sorte qu'ils réalisent la grandeur de D-ieu, qu'ils n'aient aucun ressentiment en leurs cœurs. Alors que parfois les prières ne sont pas exaucées quand il y a un risque que les demandes formulées ne soient pas vraiment bénéfiques et qu'elles aient des conséquences négatives.

Après avoir jeté Daniel dans la fosse aux lions Darius se rendit dans son palais et alla se coucher à jeun. Il ne parvenait pas à trouver le sommeil et se leva, dès l'aube il se rendit en hâte à la fosse aux lions. Il se pencha et cria vers Daniel : Daniel ! Toi le serviteur du D-ieu vivant Ton D-ieu que tu sers fidèlement, constamment a-t-il pu te sauver des lions ? Il lui répondit : O roi....Mon D-ieu a envoyé son ange et fermé la gueule des lions.... Daniel 6,20-22.

בְּאֵדִין מֶלֶכָא, בְּשֶׁפֶר פֶּרָא יְקוּם בְּנִגְהָא

Le mot **בְּשֶׁפֶר פֶּרָא** (les ténèbres, l'obscurité) s'écrit avec deux lettres "Pé" qui font référence à la bouche de Darius et à sa bénédiction.

Dans la Massorah (tradition) la première est toute petite **זעירא פה** alors que la seconde est grande **פה רבתי**. Il est fait ici allusion à l'attitude de Darius, quand il s'agit de défendre Daniel il avait une petite bouche qui s'ouvrait difficilement, mais quand il s'agit de le condamner il ouvre grande sa bouche. De ce verset nos maîtres apprennent qu'il ne faut pas mépriser la bénédiction d'un homme ordinaire, en l'occurrence ici il s'agit de Darius. Quand il souhaite à Daniel que D-ieu le sauve des lions sa bénédiction

n'aurait pas due avoir d'effet cependant du fait que Daniel était un homme pieux 'Hassid qui servait Ha-Chem continuellement, à chaque instant en allant au-delà de sa juste obligation il a donc mérité que cette bénédiction se réalise entièrement c'est là le sens du second « Pé » qui est celui-ci bien plus grand que les autres lettres.

Dans la même idée il est rapporté que Rabbi Chimon Ben Chata'h acheta un âne à un bédouinLes disciples qui s'occupèrent de conduire l'âne trouvèrent une pierre précieuse suspendue à son cou....Le maitre leur ordonna d'aller la rendre à son propriétaire. J'ai fait l'acquisition d'un âne pas d'une pierre précieuse dit il ! L'homme en voyant le sage lui rendre cette pierre s'exclama ! Béni soit le D-ieu de Chimon Ben Chata'h ! N'est-ce pas à ce sujet que le sage dit : Il existe de l'or, une quantité de perles fines; mais la parure précieuse entre toutes, ce sont des lèvres intelligentes. Proverbes 20,15. **. יֵשׁ זָהָב וְרֵב פְּנִינִים וְכָל יָקָר שִׁפְתָּי דָּעַת .**

Les paroles de reconnaissance que le bédouin proclame de sa bouche ces mots qui sortent de ses lèvres ont bien plus de valeur que la pierre précieuse. Rabbi Chimon Ben Chata'h bénéficiera de cette bénédiction tout comme celle de Darius profita à Daniel.

Il est à noter qu'il y a deux conduites par lesquelles Ha-Chem dirige Son monde et le destin des humains. La première, celle qui apparait dès la création du monde qui est appelée la « direction globale » ou « direction ronde » עיגולים. Il s'agit d'une surveillance du monde qui se fait de manière générale, « Achgaha Klallit », elle s'exprime par le Nom qui apparait lors de la création : Elo-Him qui est mentionné à 32 reprises dans le récit de la création, cette conduite est dite « naturelle ». En effet ce Nom, Elo-Him a la même valeur que le mot « nature » הטבע=86. Dans cette dimension Avraham n'a pas d'enfant, ainsi qu'il le dit au Seigneur qui lui promet une très nombreuse descendance. Il Lui dit : J'ai vu dans les étoiles que je n'enfanterai pas.

C'est alors qu'Ha-Chem lui répond, certes sous les étoiles tu n'auras pas d'enfant, Il le prit et le plaça au-dessus des astres et lui dit : Jette ton regard vers les étoiles si tu arrives à les compter, ainsi sera ta descendance. C'est-à-dire qu'Ha-Chem arrache Avraham de la conduite naturelle, celle qui est sous les astres pour l'introduire dans une autre conduite, celle qui n'est soumise à aucune des contingences naturelles. C'est uniquement là dans cette direction particulière, spécifique qu'Avraham donne naissance à la descendance d'Israël.

Cette conduite qui commence juste à poindre avec les « Avot » se dévoilera dans toute sa puissance lors de la sortie d'Egypte par les 10 plaies et ensuite

par tous les prodiges merveilleux et les miracles magnifiques qui accompagneront le peuple d'Israël dans le désert.

C'est là le sens du 1^{er} des 10 commandements quand Ha-Chem dit : Je Suis l'Eternel YHVH Ton D-ieu qui t'ai fait sortir d'Egypte. Pourquoi ne dit-il pas Je Suis Celui qui a créé le ciel et la terre ? Ha-Chem s'adresse à Israël de manière spécifique, Il se dévoile à lui non pas par le Nom de la création mais par celui qui jaillit lors de la libération. Cette conduite est celle de la « direction droite » יושר, aussi qualifiée de « Achgaha Pratit » ce qui signifie que le moindre détail de notre vie est surveillé, observé et décrété par la Volonté directe du Seigneur.

Page | 13

La Torah écrite, l'ensemble des enseignements de nos maitres, le Talmud, les Médrachim etc....ne traitent et ne s'occupent que de ce domaine. Les nations, leurs sciences, leur destinée font parties de l'autre conduite.

Notre Paracha met l'accent sur ce point fondamental, en nous invitant à adopter, à nous inscrire dans cette conduite. L'erreur qui malheureusement trop souvent faite est de considérer l'étude de la Torah, la pratique des Mitsvots comme une facette de la direction naturelle ce qui a pour conséquence le détachement de la conduite miraculeuse.

En effet dans cette conduite naturelle nous n'avons pas d'existence, Avraham n'enfante pas « sous » les étoiles. Prenons un exemple de cette « erreur ». Souvent nous entendons des conférenciers qui « prouvent » la véracité de la Torah ou des enseignements des sages par les découvertes scientifiques. Comme si le Talmud et les Hakhamim s'étaient adonnés aux sciences ou même en parlaient. Une telle démarche consiste à rabaisser Avraham pour le replacer « sous les astres ».

Autre exemple.

Quand nous prions pour un malade qui doit subir une opération, un traitement ou autre souvent nous entendons dire : Priez svp pour que les médecins réussissent l'opération, pour que le traitement soit efficace etc...A nouveau c'est la même démarche, celle de remettre notre destinée sous les règles et les lois naturelles de la science. Bien sûr que nous devons consulter et suivre à la lettre les recommandations des médecins, toutefois quand nous prions nous demandons qu'Ha-Chem nous octroie la santé et la guérison même là où les médecins sont sans solution. Voir Ramban Lévitique 26,11.

Il en va de même pour l'étude de la Torah. Pourquoi cette terre a-t-elle était dévastée lors de la destruction du second temple demande le Talmud ? Cette question fut posée et c'est Ha-Chem Lui-même qui répond. « C'est parce qu'ils ont abandonné la loi que Je leur avais proposée, parce qu'ils n'ont pas écouté

Mes ordres et qu'ils ne les ont pas suivis » N'est-ce pas là une répétition, ils n'ont pas écouté Mes ordres et ne les ont pas suivis ?

Rabbi Yéhouda répond au nom de Rav : ils n'ont pas récité la bénédiction qui précède l'étude. Ainsi bien qu'ils étudiaient ils ne faisaient pas la bérakha quelle est donc cette faute si grave qui cause un tel désastre ? En réalité ici est enfoui le sens profond de l'étude.

Page | 14

En effet la volonté d'Ha-Chem est que nous nous adonnions à l'étude afin que nous nous lions la Présence divine que nous attachions notre destinée à la Providence. Le but de l'étude est de fixée la Providence en ce monde de lui faire la place et que nous abandonnons notre sort entre ses mains. Par l'étude la Chéhina prend la direction de notre vie, elle nous éclaire, nous illumine et rayonne dans le monde physique qui prend soudain une autre dimension.

En négligeant la bénédiction ils ont montré que leur étude n'était qu'une « pratique » matérielle ils ont réduit la Torah à une simple science et l'ont vidée de son réel contenu. Pour quelles raisons étudiaient-ils ? Pour savoir pratiquer leurs devoirs d'une part et aussi pour en retirer des intérêts matériels. Faire en ce monde une résidence à la Chéhina n'était plus à l'ordre du jour. En conséquence la Chéhina s'est retirée de ce monde et a abandonné Israël aux aléas de l'histoire, à sa fatalité. La destinée d'Israël n'était plus alors liée à la conduite sur naturelle mais à l'autre direction. Comme si son destin était devenu identique à celui des autres nations, comme s'ils avaient rabaisse Avraham et qu'ils l'avaient replacé sous la gouvernance des astres. Voir à ce propos Le Bait Hadach sur le Tour O Haïm ch 47.

באלאו"א

*Traduit et adapté par le tout petit : Michel Baruch.
Poussière sur l'immense terre du Seigneur Tout Puissant !*

תברך מפי עליון המצפה לישועה. אנה עפרא דמן ארעא ע'ה מישל דוד ברוך ס'ט

י'ר שלא ימוש מפי ומפי כל זרעי וזרע עד בגל' בב' א

דברי תורה לע"נ חיים בר שלומית . מרקו מלקה הרב מסעוד בר אסתר
Ghislaine Haboba.

תנצב"ה

ישועות וכל טוב ז'ט למערבי בר מרגלית בקרוב ממש . ברכה וכל טוב לשרה מימה בת רחל וכל משפחתה פ"ט שפע נחת וזהצלחה. זש"ק ליוהן שמואל בר ניכול וציביה בת יקוטה. וכן ליעקב בר חנה ואסתר אשתו. יפקוד ה' ברחמיו בורע של קיימה כל חשוכי בנים ובפרט יהונתן חיים בר אליס ורעיתו אווה בת שרה . אלקסנדר ציון בר אסתר ורעייתו בתיה בת אליס. חיים בר דולי ואילנית בת אביגיל בנים זכרים בקרוב. אברהם בן שרה ורעיתו שרה רייזל בת עליזה. ימב"א והל' במ בן זכר בק'מש. שמירה וכל טוב לשרה מימה בת רחל ולכל משפחתה. זיוג טוב לבב'א , דוד יוסף בר חיה אבלין. מפב"מ זש"ק.לאה בת דינה רות, ידב"א. משה בר דבורה ז'ט חופתו בקרוב.זרע של קיימה לשרה ביילה בת זיהר ושמעון אלעזר בן פנינה. זש"קל ינון אליה בן

*Cette étude est dédiée pour la guérison parfaite des personnes suivantes :
Esther bat Blimé. Nissan Tsvi bar Déborah. Yossef Yéhochou'a bar Esther.
Sarah Ra'hel bat Yéhoudit Esther. Haya Mouchka Esther Bat
Tzipora. Jocefyne Na'omi bat Yvette Esther., Elihaou Bar Fréha, David ben
Saada. Tal Zoharit Vivianne bat Na'omi. Chimon bar Joséphine, Jérémie
Haïm bar Esther. Saada bat Messodi. Nathalie Chochana bat Nicole Colette
Lala. Acher Messod ben Mess'ouda. Régis Chlomo bar Yola Eliane. Routh
Bat Sarah. Valerie Hava bat Léa. Réfael bar Kamouna. Dolly bat Irène
Taïtta Sulhana R.CH.
Elchéva bat Hanna. Ychmael bar Hanna. Hanna bat Annick Myriam
Israel Méir Bar Lynda. Zera Chel Kayama le Ilanite Esther Bat Lynda.
Chalom bar Sinha. Hanna Anael Bat Ahouva Soultana Zera Chel Kayama
Yéchoua mikol Dévarim Kaym .*

י'ר שבזכות התורה מיכאל יעקב בר מסעודה יחזור בתשובה שלמה בקרוב
ימצא זיווגו. ז'ט לאהבה בת יפה בקרוב.

. שלום בר סימי. תג' ברכה בת חיה פייגעל.

ישועה ורפואה לאברהם בן דוריס דיאמנטא ורעייתו לבנה בת אסתר ג'וש
היליד משה אליהו בר לבנה ר"ש מהרה . פרנסה בשפע לירמיהו מאיר בן
אסתר דניז. גיסיפ דוד בן יקוטא נחת הצלחה בכל מכל כל. זכות הרב המחבר
ז"ל יגן עליהם.

שאול ואשתו הודיה בת אורי. ז"ט בקרוב לבנימין בר סימי בקורב ממש. הצלחה
רבה בעסקים לדניאל יצחק בר חנה יפתח לו ה' ית' שערי רווחה עושר וברכת
כל טוב בזכות רבינו שמשון חיים ז"ל . תשועת ה' כערף עין. זש"ק לטליה בת
יעל. ז"ט לשרה בת רוחמה
זרע של קיימה לשרה ביילה בת זיהר ושמעון אלעזר בן פנינה. זש"ק ינון אליה
בן שאול ואשתו הודיה בת אורי. ז"ט בקרוב לבנימין בר סימי בקורב ממש. .
ברכת כל טוב ליהושע דניאל בן זרחי קולט. עו"כ הצו"ר ללוי יצחק בר
נעומי. הצו"ר בעו"כ נו"ש לחיים בנימין בר רבקה וכל משפחתו. זה"ב אס"ו.
בקורב. הצלחה ישועה ש"ב וכל טוב לאברהם בר דולי ורעייתו רחל בת שרה
ז"ט בקרוב לליאורה בת ריבקה.

זכות המחבר הק' יעמוד לי ולזרעי לכל מילי דצריך ובפרט למ"ב בק' עד בגצ"בבא .